

- DENSITÉ DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**
- FAIBLE
 - MOYENNE
 - FORTE
- SECTEUR D'HABITATIONS DE GRANDE VALEUR** (délimitation approximative)
- SECTEUR D'HABITATION SOLAIRE**
- PÔLE COMMERCIAL À RENFORCER ET ASPECT VISUEL À AMÉLIORER**
- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**
- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**
- SECTEUR INDUSTRIEL À CIRCONSCRIRE ET ASPECT VISUEL À AMÉLIORER**
- ASSURER UNE TRANSITION HARMONIEUSE AVEC L'HABITATION**
- SITE RETENU POUR LE PÔLE CIVIQUE**
- SITE RETENU POUR LA GARE INTERMODALE**
- SITE RETENU POUR LE PARC DE MOTORISÉS**
- VALORISER LE NOYAU PATRIMONIAL ET LES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT**
- PARC À METTRE EN VALEUR**
- LIEN VERT À CRÉER**
- ASSURER LA PROTECTION, L'HOMOGENÉITÉ ET LE DYNAMISME DU TERRITOIRE AGRICOLE**
- DÉVELOPPEMENT CONCENTRIQUE DU NOYAU URBAIN**
- AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**
- MISE EN VALEUR DES ROUTES PANORAMIQUES ET DES PLANS D'EAU**
- ASSURER LA QUALITÉ DES ESPACES VISIBLES À PARTIR DES VOIES DE CIRCULATION MAJEURES**
- RENFORCER ET METTRE EN VALEUR L'AVENUE SAINT-CHARLES**
- AMÉNAGER LE BOULEVARD ANDRÉ-CHARTRAND**
- LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION**
- LIMITE DE LA ZONE AGRICOLE DÉCRÉTÉE CPTAQ**
- LIMITE MUNICIPALE**

Notes:

- Le fond de plan a été numérisé et réalisé par Géo-Projet International INC.
- Les trames utilisées sur la base de ce plan font référence à l'utilisation du sol. Pour en connaître la signification: consulter les plans 1 à 4 du présent document.
- La localisation des tracés routiers projetés, indiquée en pointillés sur ce plan, est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter les plans directeurs approuvés par le conseil municipal.

Réjean Boyer
 maire

Lise Roy
 greffière

MISE À JOUR


No. du Règlement	Date de mise à jour	Description	Dessiné par	Approuvé par

ÉCHELLE: 1 : 7500

100 0 100 200 300 400 500 (m)

Daniel Arbour & Associés
 3341, rue Félix-Leclerc 40, rue Ste-Cécile 460, rue McGill
 Vaudreuil-Dorion, P.Q. St-Jérôme-de-Villefeld, P.Q. Montée, P.Q.
 J7Y 2B5 J6T 1Y1 H3T 2H2
 Tél. (450) 424-0121 Tél. (450) 373-5119 Tél. (514) 954-5300
 Fax (450) 424-9200 Fax (450) 371-6955 Fax (514) 954-5345

APPROUVÉ PAR: PRÉPARÉ PAR: ERIC PAQUET
 CARTOGRAPHIE PAR: MAXIME GAUTHIER
 DATE: DÉCEMBRE 2001
 DOSSIER NO.: FE1005 PLAN NO.: 5 DE 17



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT NON-CARTOGRAPHIÉES

- RENFORCER LE RÔLE DE PÔLE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-DORION
- ASSURER LA LOCALISATION OPTIMALE DES SERVICES PUBLICS
- STIMULER L'ACTIVITÉ CULTURELLE
- RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION EN TERME DE PARCS ET PRIVILÉGER LA MISE EN VALEUR DES PARCS STRATÉGIQUES EXISTANTS
- POSITIONNER VAUDREUIL-DORION COMME L'UN DES PRINCIPAUX PÔLES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION DU RÉSEAU RÉCRÉO-TOURISTIQUE RÉGIONAL
- METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARBORICOLE
- ASSURER UNE GESTION INTÉGRÉE ET RESPONSABLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- MINIMISER LES IMPACTS NÉGATIFS DES GRANDS RÉSEAUX DE TRANSPORT
- ADAPTER LES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN AUX BESOINS DE LA POPULATION ET À SA CAPACITÉ DE PAYER

